

<b>Fiche Action</b>	DA2B0112	Ancrer les politiques de filières sur le territoire Roannais
<b>Type de contrat</b>	DA	Convention de fonctions d'agglomération et de centralité
<b>Contrat</b>	DA2B	Grand Roanne
<b>Axe</b>	1	Faire du Roannais un espace à haute valeur ajoutée
<b>Objectif</b>	1	Conforter les filières économiques à fort ancrage territorial

## Contexte

L'économie du territoire roannais est marquée par la présence historique de deux secteurs forts et emblématiques : le textile et la mécanique/métallurgie. Ces secteurs de l'industrie ont connu de profondes mutations et restructurations mais représentent encore de nombreux emplois. Aujourd'hui, le territoire a tout intérêt à accompagner les entreprises de ces secteurs dans leurs projets de R&D et d'innovation et à les inciter à des démarches collectives.

Par ailleurs, de nouveaux secteurs à fort potentiel émergent, dont il faut favoriser l'ancrage et le développement sur l'ensemble du territoire. Ces secteurs sont principalement ceux de l'industrie agro-alimentaire, des éco-industries, de la déconstruction, de l'éco-textile et du numérique.

La structuration des filières identifiées passent déjà sur le territoire régional et départemental par la mise en place des pôles de compétitivité, clusters, contrats sectoriels et pôles de compétences.

Une action efficace du territoire roannais à destination des entreprises passera donc nécessairement par la mobilisation des forces locales dans une dynamique de partenariat et l'inscription du Roannais dans la dynamique des réseaux économiques actifs, dans la Loire, en Rhône-Alpes et au-delà.

Certaines initiatives ont déjà été lancées dans le domaine de l'agro-alimentaire et sur la filière viande, qui a fait l'objet d'une étude.

Les résultats de l'étude zone d'activités commanditée par le syndicat mixte du Pays Roannais devrait permettre une identification plus précise des filières porteuses.

Une gouvernance est en cours de structuration sur le territoire. Il est prévu d'établir une convention partenariale entre Grand Roanne Agglomération et le syndicat mixte du Pays pour définir le travail collaboratif qui sera mis en œuvre.

Il s'agit de :

- structurer et améliorer la lisibilité des pôles sectoriels,
- faire connaître les dynamiques de pôles et filières existantes aux acteurs du territoire (entreprises, élus, techniciens) afin qu'ils se les approprient,
- rendre le Roannais visible auprès des pôles et clusters existants et assurer une meilleure représentativité du Roannais dans les instances de pilotage,
- ancrer sur le territoire les pôles correspondant aux filières dominantes afin de profiter des dynamiques collectives déjà en place,
- fédérer les entreprises du territoire autour d'actions collectives concertées, par secteurs,
- accélérer la diversification du secteur productif,
- inscrire le Roannais dans une dynamique de compétitivité,
- favoriser le maillage du territoire
- renforcer la gouvernance économique du territoire

## Description du contenu opérationnel

Type d'actions pouvant être soutenues (en lien avec l'animateur économique du CDDRA) :

.Ingénierie : création d'un poste d'animateur de la politique de filières à Grand Roanne Agglomération. La Région  
Edition du 15/01/2014 à 16:30

conditionnera son intervention à l'élaboration d'un cahier des charges (élaboration à laquelle les services régionaux seront associés) d'un descriptif précis des missions ainsi que des modalités de mise en œuvre de cette animation. Fin du financement en décembre 2013.

.Etudes : analyse des besoins collectifs des entreprises et de leur volonté de se fédérer ou de mener des actions communes. La Région sera associée à l'élaboration des cahiers des charges des différentes études.

.Actions collectives : pour engager un partenariat avec les pôles de compétences départementaux (PAAL, Loire Numérique, Mécaloire) ou pour répondre à des appels à projets, pour travailler avec les acteurs de l'agroalimentaire par filières (viande, chocolat, produits bio) et autour de thématiques innovantes, etc. .Soutien à des appels à projets (type Viaméca) : ce projet n'étant pas, pour l'heure, assez défini, les crédits afférents sont mis en part restant à affecter.

## Modifications introduites au titre de l'avenant

### Nouveauté :

**Etude méthanisation** : suite aux travaux menés dans le cadre de la démarche « écologie industrielle », l'objectif est d'impulser la mise en place d'unité(s) de méthanisation sur le territoire roannais. Il est proposé de lancer une étude complémentaire afin de préciser la nature des gisements (déconditionnement, ordures ménagères, boues de stations d'épuration...) dans la perspective de la mise en place d'un appel à projets ou d'un appel à manifestation d'intérêt à partir des éléments issus de l'étude complémentaire. **Coût total estimé : 30 000 € - subvention région attendue : 15 000 €**

**Démarche pôle industrie du bois** : outre les actions menées via le PSADER sur les dessertes forestières et la concrétisation de projets de formation et d'implantation d'entreprises sur le territoire, la mise en place d'une chaîne de valeur sur l'ensemble de la filière de l'amont à l'aval est une véritable volonté du territoire. En terme de gouvernance la dynamique au niveau de l'agglomération sera à intégrer dans le groupe projet forêt bois du Pays afin d'assurer la synergie amont/aval requise par les objectifs recherchés **Coût total estimé : 100 000 € - subvention région attendue : 80 000 €**

**Concernant l'agroalimentaire et la filière viande**: un groupe projet réunissant des acteurs de l'amont et de l'aval de la filière sera mise en place (moyens d'animation existants), pour dégager à partir des connaissances mobilisables les objectifs et leviers d'action appropriés. Ces actions seront à articuler entre les dispositifs PSADER, Cluster ALLIRA, CROF viande, selon comment ils font échos au cadre de ces dispositifs.

A noter que les entretiens de l'agroalimentaire ou le concours charolais n'ont plus vocation à être soutenus, sauf pour des dimensions atypiques en lien avec les priorités du PSADER qui généreraient des dépenses particulières

**Nouvelles filières textiles** : il n'existe plus de contrat sectoriel sur le textile au sein de la Région Rhône-Alpes. Le textile reste malgré tout une filière prioritaire sur le Roannais avec un repositionnement sur de nouveaux produits, que l'on peut qualifier de « nouvelle filière textile » : textiles bio, textiles intelligents, recyclage des textiles en briques isolantes, etc. ... Des projets sont initiés dans ces domaines sur le territoire Roannais (ex : mobilisation du FUI). Un financement régional pourrait être mobilisé lorsque les projets auront plus précisément été définis, **via une part restant à affecter**.

## Contact (Nom, prénom, tel, adresse, email)

Béatrice DEVAUX

Responsable « développement économique »

Roannais Agglomération

63, rue Jean Jaurès

BP 70005

42311 Roanne Cedex

04 77 44 29 40 e-mail : [bdevaux@roannais-agglomeration.fr](mailto:bdevaux@roannais-agglomeration.fr)

### Famille de bénéficiaires potentiels

Collect terri/chbres consulaires/gpts d'employeurs/plateforme pro/association

### Indicateurs de suivi

Nombre d'appels à projets lancés et financés

Nombre d'entreprises accompagnées

Nombre de réunions partenariales (décidant d'actions à mettre en œuvre)

### Calendrier de mise en œuvre

2010-2015

### Partenariat

Pôles de compétitivité, clusters, Etat, Conseil Général de la Loire

### Périmètre concerné

Pays Roannais

### Transversalité

### Observations

### Analyse développement durable

#### Economie/activité

Le développement des filières économiques est un objectif partagé par l'ensemble des acteurs du territoire au sein de l'association Roanne Territoire. Les moyens d'études et d'ingénierie mis en œuvre dans le plan d'actions de l'association serviront à favoriser le développement des compétences et du tissu économique existants, leur évolution mais aussi l'implantation de nouvelles entreprises. Le travail mené donne plus de lisibilité au niveau régional et une plus grande cohérence à l'échelle du Roannais.

#### Environnement

Le Développement Durable est au cœur du programme d'actions de Roanne Territoire à travers les projets liés :

- à l'écologie industrielle qui pourrait apporter des solutions d'avenir notamment dans les traitements des déchets.

- Au développement de la filière bois qui peut trouver des débouchés dans l'éco construction, la production d'énergie.

- A la déconstruction de matériels lourds (civils et militaires) qui pourra structurer une filière avale et apporter de nouvelles solutions dans la revalorisation de matériaux.

## Social

Le plan d'action prend pour base des filières d'activités existantes à potentiel sur le territoire et contribuera directement au développement des compétences et savoir faire des entreprises et salariés.

Ex : le Roannais fabrique et entretient des matériels lourds militaires et civils. Le développement des activités avals de déconstructions contribuent à consolider les savoir faire locaux.

## Gouvernance

Roanne territoire regroupe les principaux intervenants économiques du Roannais et favorise ainsi une synergie des moyens humains et financiers autour de projets communs.

## Validité

Intervention de la région déterminante pour la réalisation du projet.

L'organisation retenue en « mode projet » donc avec une fin définie ainsi que les fonds disponibles permettent de conduire l'intégralité du plan d'actions.

Le travail conduit permet de donner une meilleure visibilité à l'échelle régionale du positionnement économique du Roannais.

Visualisation graphique	-Value	Neutre			+Value
Economie/activité					X
Environnement				X	
Social				X	
Gouvernance				X	
Validité				X	

## Plan de financement prévisionnel (€) :

Possibilité de prise en compte des coûts internes ?  Oui  Non

Libellé	Nature Fonc/Invest	Montant	Dont subventionnable RRA
Etudes	Fonctionnement	349 952	349 952
Adhésions à des réseaux	Fonctionnement		
Ingénierie : poste animation filières GRA	Fonctionnement	192 897	192 897
Nouvelles filières textiles	Fonctionnement		
Communication, Information, Formation	Fonctionnement		
<b>Total Fonctionnement</b>		542 849	542 849
<b>Total Investissement</b>			
<b>Total</b>		542 849	542 849

Libellé	Financier libre	Montant subventionnable	Montant de la subvention	Taux
<b>Subvention RRA</b>		542 849	259 313	47.77
<b>Total des subventions</b>			259 313	47.77
<b>Auto financement</b>			283 536	
<b>Total</b>			542 849	

Poucentage d'opérations prévues en investissement : 0%